



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALHERBASSE DU
JEUDI 30 AVRIL 2026
A 19H30 A LA MAIRIE DE MONTRIGAUD**

Elus Présents : BRET Vincent, JANTON Joëlle, DUC Bernard, DUC Gwendoline, MOULIN Bernard, MALLÉN-HERNANDEZ Aurélie, VERT Florian, BOUSSAHELA Méghane, MANIN Philippe, BUTIN Elodie, EYNARD David, BRET Christiane, REY Bruno, AMETTE Philippe, POLLIEN Karen, VASSY Jean-Louis, GIORDANENGO Edith, CHARVAT Patrick

Absente Excusée : JOHANIS Pauline

Pouvoir : JOHANIS Pauline à BRET Vincent

Secrétaire de séance : MALLÉN-HERNANDEZ Aurélie

Ouverture de séance à 19h33.

Modification de l'ordre du jour, le point 8 et 9 ont été supprimés.

1/ Approbation PV du 02 Avril 2026

Remarque de Monsieur VASSY Jean-Louis, concernant le SMS envoyé par Monsieur le Maire : il manquait de précision pour pouvoir répondre aux sollicitations concernant les membres des commissions et des syndicats, car cela n'était pas précisé. Il explique que, par souci d'efficacité, il n'a pas souhaité s'opposer aux 29 délégations de Monsieur le Maire, contrairement au précédent mandat où l'opposition avait souhaité que l'on réduise fortement leur nombre, et conclut en rappelant que la délibération impose à Monsieur le Maire de rendre compte, à chaque conseil municipal, de l'exercice de ces délégations.

Patrick fait remonter qu'il n'a pas été invité lors de la réunion de fin de chantier de Miribel, Joëlle s'en excuse pleinement au nom du conseil municipal.

Approbation à l'unanimité.

2/ Approbation des Lignes Directrices de Gestion

Présentation par Madame Joëlle JANTON, elle explique que les lignes de gestion (LDG) sont des orientations fixées par le conseil municipal pour encadrer certaines décisions, notamment en matière de gestion des ressources humaines. Monsieur VASSY Jean Louis rappelle que le RIFSEEP a été modifié en 2025, pour permettre l'annualisation du versement du CIA.

Approbation à l'unanimité

3/ Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal qui veut faire partie de cette commission :

Sont désignés comme :

Titulaire : Patrick CHARVAT, Joëlle JANTON, Bernard DUC

SUPPLÉANTS : Philippe AMETTE, Gwendoline DUC, Norbert MOULIN

4/ Nomination des membres de la Commission des Impôts Directe (CCID)

Le conseil municipal doit proposer 12 titulaires et 12 suppléants

Titulaire :

MIRIBEL :

- VASSY Jean Louis
- JANTON Joëlle
- AMETTE Philippe
- MOULIN Norbert

SAINT BONNET DE VALCLERIEUX :

- BESSON Isabelle
- DUC Bernard
- BRET Christiane
- ANCETTE Gilles

MONTRIGAUD :

- CHARVAT Patrick
- BERARD Joel
- DUCLAUX Agnes
- BRET René

Suppléants :

MIRIBEL :

- RAPHAEL Jean-Luc
- MOTTIN Philippe
- MICHAT Éric
- FOULHOUX Caroline

SAINT BONNET DE VALCLERIEUX :

- MANIN Philippe
- REICHERT Michel
- MALLÉN Jérémy
- VERT Florian

MONTRIGAUD :

- MALLÉN Jean Paul
- HABRARD Catherine
- JARRIN Christian
- PEROTTO Jennyfer

Intervention de Monsieur CHARVAT Patrick sur le nombre de représentation entre les communes historiques.
Montrigaud étant la commune la plus importante elle devrait avoir plus de représentant.

Approbation à l'unanimité

5/ Instauration d'une obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour la pose et/ou la modification de clôtures

Explication par Monsieur DUC Bernard, sur l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour la pose et/ou la modification de clôtures, suite à litige rencontré dans l'ancienne commune de St Bonnet de Valclérieux. Monsieur DUC Bernard propose d'instaurer l'obligation d'un dépôt d'une déclaration préalable pour la mise en place de clôture (sauf pour les clôtures servant de parc pour les animaux pour les agriculteurs)

Approbation à l'unanimité

6/ Désignation de deux référents Ambroisie

Titulaire : BOUSSAHELA Méghane

Suppléant : BRET Jeanine

Approbation à l'unanimité

7/ Renouvellement de la convention avec le GDS26 section apicole

Monsieur le Maire, propose de renouveler la convention avec le GDS26 section apicole pour la destruction des nids de frelons asiatiques. La commune de Valherbasse prendra 75€ à sa charge dans la limite de 10 nids sur l'année 2026. Cette convention s'applique uniquement sur les parcelles sur le territoire de Valherbasse et les propriétaires faisant la démarche sur le portail <https://lefrelon.com>.

Intervention de Monsieur VASSY Jean Louis, suite à la prise en charge restante auprès de nos habitants, qui peut être difficile à accepter.

Approbation à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- RAVE PARTY :

Point sur l'installation sur la rave-party, explication par Monsieur Le Maire sur la mobilisation des élus, 2 arrêtés municipaux ont été pris. Le conseil municipal remercie chaleureusement un propriétaire de la commune pour son aide.

- Commémoration Hubert GERMAIN :

Monsieur le MAIRE demande à Monsieur VASSY, s'il avait prévu quelque à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de sa disparition. Monsieur VASSY demande qu'il soit honoré par l'Eglise (il précise que ce n'est pas du ressort de la commune). Monsieur le Maire propose qu'une commémoration plus importante soit réalisée à la date d'anniversaire (hommage + biographie). Mme MANDIER présente dans l'assistance est favorable ainsi que l'ensemble du Conseil. Monsieur le Maire informe que la plaque d'Hubert GERMAIN, sera déplacée sur la fontaine, Mme MANDIER donne son accord. M. VASSY précise qu'il n'est pas d'accord pour ce déplacement et qu'il ne faut pas se précipiter.

- Séminaire des élus à l'agglomération du 17 Juin à la salle intercommunale de Miribel :

Accord par le président du SIVU pour accepter cette manifestation à la salle intercommunale de Miribel.

- **Convention de mise à disposition avec la commune de Saint Laurent d'Onay**

Monsieur le Maire explique qu'une convention de mise à disposition de la mini-pelle auprès de la commune de Saint Laurent d'Onay a été rédigée, la convention sera envoyée au membre du conseil municipal pour prendre connaissance de celle-ci. Le conseil municipal délibérera à ce sujet lors du prochain conseil municipal.

- **Courses cyclistes du 9 Mai 2026 avec point de ravitaillement à Miribel**

Monsieur Le Maire explique l'organisation de la course de cyclistes du 9 mai 2026. La cours de l'ancienne école de Miribel sera mise à disposition. L'agent technique et Norbert MOULIN s'occupe de la nettoyer. L'église ne pourra pas être ouverte à cette occasion car l'échafaudage est installé pour les travaux dû au sinistre.

- **Portails cimetières**

Monsieur MOULIN Norbert, explique que les portails des cimetières respectifs ont été installés. Il remercie Mme POURRIER Anaïs pour son aide.

- **Point Urbanisme projet Montrigaud**

Monsieur le Maire explique que le nombre de dossier est important sur la commune de Valherbasse.

- **Subventions des comités des fêtes pour les vogues**

Point qui a été retiré car il faut faire le point avec toutes les associations. Une réunion est prévue le 8 juin 2026.

- **Point sur le camion Iveco Daily**

Monsieur MOULIN Norbert explique que l'état du camion Iveco Daily, est critique. Des devis sont demandés pour remettre aux normes le camion. Une décision sera à prendre lors du prochain conseil, soit le réparer, soit le vendre. En attendant il est proposé d'utiliser le tracteur RENAULT et une remorque pour le transport de la mini pelle.

- **Date Medicobus**

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont fait ce projet. Madame JANTON Joëlle explique que ce projet est en lien avec une infirmière coordinatrice, pour les personnes qui n'ont pas de médecin traitant. Intervention du bus médical pendant 2 ans re- conductive si cela fonctionne, prise de rdv obligatoire, prochaine date sur Valherbasse le 5 mai et le 8 juillet 2026. Les flyers sont en -cours de distribution. Les médecins sont référencés et apte à faire le suivi médical. Remerciement à Stéphanie pour le nettoyage du local qui sera mis à disposition.

- **Fête des voisins le 30 mai le soir à partir de 18h30 à la cour des écoles de Miribel**

Monsieur EYNARD David explique, que le 30 mai 2026 aura lieu la fête des voisins tous les habitants de Valherbasse y sont conviés. Elle sera placée sous le signe de la bonne humeur, Repas partagé (couvert, assiettes...). Une réflexion est faite pour trouver un nouveau nom pour l'année prochaine.

- **Broyage banquettes et fossés**

Monsieur MOULIN Norbert, explique qu'un premier passage est prévu le 15 mai. Les entreprises retenues sont pour St Bonnet (EARL DES COTEAUX), Miribel (EARL DES COTEAUX), Montrigaud (entreprise DOCHIER et MARTINS ET FILS) coût du broyage environ de 65€ HT de l'heure, il y aura 2 passages de prévus sur 2026.

- **Point voiries**

Monsieur le Maire remercie les élus du précédent mandat, ainsi que Joelle JANTON, Philippe MANIN, Bernard DUC, Philippe AMETTE et Norbert MOULIN concernant le dossier de la traverse du village de Miribel. Monsieur AMETTE Philippe nous présente le compte-rendu de la réunion de fin de chantier. Il a fait une levée de réserve sur les dossiers en cours (pièces techniques). C'est un problème de gestion du temps, ainsi que de la délibération des subventions, il y a un manque de rigueur et des prestations ont été rajouté (rajout de l'assainissement qui peut avoir impacté les retards en plus des intempéries). Par manque de trésorerie, un prêt est en cours afin de pouvoir palier aux paiements des entreprises.

- **CHEMIN DES JEUX DE BOULES**

Monsieur CHARVAT Patrick, explique que l'arrêté est inapproprié compte tenu du faible trafic.

- **Jeux de boules**

Monsieur MOULIN Norbert explique la rénovation qu'on lui a proposé (muret à refaire), Monsieur MOULIN Norbert dit qu'il serait positif de refaire des murets complets petit à petit. Après échange entre les membres du conseil municipal, Monsieur Florian VERT, propose de demander à Monsieur OLLAT d'obtenir des bois pour refaire les jeux. Réunion prévue avec Monsieur OLLAT le lundi 4 mai 2026.

- **Broyage du stade de foot de saint bonnet**

Proposer de faire intervenir Monsieur GUIGARD Michel pour le fauchage du terrain et une autre personne pour faucher l'abond du terrain à l'épaveuse (EARL DES COTEAUX) puis agents pour les finitions. Attendre retour de Méghane car l'association festi'val souhaite faire et récupérer les bottes pour l'organisation de la course des caisses à savons.

- **Chenilles processionnaires**

Un arrêté a été déposé, à la suite de l'intervention de Madame JANTON Joëlle, concernant les chenilles processionnaires, on doit avoir un référent qui doit signaler les nids (lors de balade, ou des activités sportives...)

- **VALHERBASSE RUNNING TEAMS**

Monsieur EYNARD David, remercie Monsieur VERT Florian, de son implication lors des propositions des runnings. Une réflexion est faite par M VERT Florian pour créer une association multisport. Madame DUC Gwendoline demande qu'il y ait un échange en amont avec la petite cariotte. Monsieur VERT Florian proposera un temps convivial pour faire connaître son projet (date à venir), un contact a été pris pour la réalisation des logos sur les vêtements.

- **point voiries donnant accès au maison secondaire**

Monsieur REY Bruno, évoque les commissions voiries qui ont été faite. Il demande comment la mairie se positionne sur les entrées de propriété privée ? Une habitante lui a dit que si la commune ne faisait pas son entrée elle bloquerait l'accès.

- **point chemin des artistes**

Monsieur le maire propose un vote à main levée pour choisir le lieu pour la manifestation le chemin des artistes, il propose deux sites l'ancienne école de Saint-Bonnet de Valclérieux ou l'ancienne école de Montrigaud.

- 9 votes pour l'ancienne école de Montrigaud e
- 8 votes pour l'ancienne école de St Bonnet de Valclérieux
- 2 blancs

Le site retenu pour la manifestation le chemin des artistes est l'ancienne école de Montrigaud.

- visite de l'école

Madame DUC Gwendoline propose une visite de l'école des collines aux membres du conseil municipal le samedi 23 mai à 9h00.

- chantier de l'église de Miribel

Monsieur MOULIN Norbert informe que les travaux attaquent le lundi 4 mai, et explique ce que les maçons vont faire. Monsieur VASSY Jean Louis indique que des pots de fleurs ont disparu.

- point sur les fleurs et les jardinières de Valherbasse

Madame BRET Christiane, nous fait un compte rendu sur les différents villages, il n'y a plus de fleurs, beaucoup d'herbes...Elle s'occupera du fleurissement et que tout sera fait avant le 8 mai 2026.

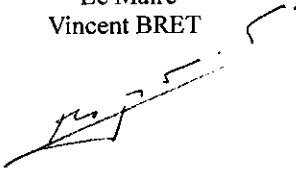
- podium démontable de la salle intercommunal

Monsieur AMETTE Philippe informe qu'il a fait une demande de contrôle pour vérifier le podium démontable pour savoir s'il est toujours dans les normes. En attente de retour.

Bulletin municipal Monsieur le Maire demande aux élus s'ils sont d'accord pour faire un édito commun. comment tu veux les appeler Vincent (des autres listes....). Monsieur VASSY Jean -louis souhaite proposer un édito et Patrick nous tiendra au courant. **Un délai de 15 jours pour le retour de l'édito est demandé après cela il sera trop tard.**

Fin de séance à 22h36

Le Maire
Vincent BRET



La secrétaire de séance
Aurélien MALLÉN-HERNANDEZ

